

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2231

29 novembre 2006

SOMMAIRE

Acropolis Consulting, S.à r.l.	107074	Foetz	107056
Aetna Group International S.A., Luxembourg ...	107042	L.C.M, Luxembourg Chassis Montages, S.à r.l.,	
AIBC Investcorp Holdings S.A., Luxembourg	107057	Foetz	107056
Alternative Leaders Participations S.A., Luxem- bourg	107051	Lavande Participations S.A., Luxembourg	107048
Alternative Leaders S.A., Luxembourg	107057	Losty S.A., Luxembourg	107061
Amaranth (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg ..	107081	Ludvig S.A.	107068
Armatek, S.à r.l.	107078	Marble House Berlin Investment, S.à r.l., Luxem- bourg	107045
Blond Investment S.C.I., Luxembourg	107071	Mirliflore Eastern Europe Trading S.A.	107058
Blond Investment S.C.I., Luxembourg	107073	ML'Bureau National et International des Projets S.A.	107086
BRE/CP Europe Holdings, S.à r.l., Luxembourg ..	107045	Move-It, S.à r.l., Petange	107082
BRE/Hanover II Manager, S.à r.l., Luxembourg ..	107046	Nomura Bank (Luxembourg) S.A., Hesperange .	107046
BRE/Hospitality Europe, S.à r.l., Luxembourg ...	107048	Nomura Bank (Luxembourg) S.A., Hesperange .	107047
BS Green Investments S.A., Luxembourg	107086	Nordea 1, Sicav, Findel	107081
Caloocan Holding S.A., Luxembourg	107065	Oceanis S.A., Luxembourg	107078
Carglass, S.à r.l., Bertrange	107043	Ogepar S.A.H., Luxembourg	107080
Cogenaf S.A.H., Luxembourg	107077	Parc Belair, S.à r.l., Luxembourg	107048
Concept Consulting, S.à r.l.	107076	Penny International S.A.	107082
DIPSIE, S.à r.l., Roodt-sur-Syre	107063	Performance Invest S.A., Luxembourg	107067
Duferco Industrial Investment S.A., Luxembourg	107077	Pinnacle Management, S.à r.l., Luxembourg	107045
European CCTV Distribution S.A., Luxembourg .	107080	Platrelux, S.à r.l., Dudelange	107056
Gado, S.à r.l., Luxembourg	107049	Pol Top, S.à r.l., Luxembourg	107083
Gado, S.à r.l., Luxembourg	107049	Pontet Investment S.C.I., Luxembourg	107074
GKV Holding S.A., Luxembourg	107062	Pontet Investment S.C.I., Luxembourg	107076
Greenergies, S.à r.l., Luxembourg	107084	Procter & Gamble Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg	107057
GS Lux S.A., Luxembourg	107069	Raffaello Luxembourg S.C.A., Luxembourg	107069
Hameur S.A., Luxembourg	107044	Repco 9 S.A., Luxembourg	107087
Hoedic S.A.	107069	Richard Investments S.A., Luxembourg	107048
Horizonte, S.à r.l.	107084	Royal Roofing Automation Group S.A., Luxem- bourg	107071
IG 1, S.à r.l., Luxembourg	107083	Rubus International, S.à r.l., Luxembourg	107051
IG TOP, S.à r.l., Luxembourg	107083	Rubus International, S.à r.l., Luxembourg	107055
Investcorp Capital S.A., Luxembourg	107058	Sapori d'Italia, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	107059
Invifin S.A., Luxembourg	107058	Shatho Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	107070
IS Eurologistics Fund, S.à r.l., Luxembourg	107083	SIMAC PSF S.A., Leudelange	107066
Jech S.A., Luxembourg	107067	Sirio, S.à r.l.	107073
(La) Jolla Capital Management, S.à r.l., Luxem- bourg	107082	Sobolux S.A., Bettembourg	107043
Jubilaem S.A., Luxembourg	107077	Soley Properties & Consultancy, S.à r.l.	107076
Kemisse, S.à r.l., Luxembourg	107082		
L.C.M, Luxembourg Chassis Montages, S.à r.l.,			

Spectrum Marine AG	107073	Trabor S.A., Luxembourg	107044
Spleen S.A., Luxembourg	107070	TrendConcept Fund S.A.....	107042
Star Parks Luxembourg Holdco 2, S.à r.l., Luxembourg	107070	TS Eurosquare Holdings II, S.à r.l., Senningerberg	107066
Star Parks Luxembourg Holdco S.A., Luxembourg	107067	TS Holdings (Access Tower), S.à r.l., Senningerberg	107061
Sunset Boulevard, S.à r.l., Dudelange	107043	TS Holdings (Paris), S.à r.l., Senningerberg	107062
Synergon, S.à r.l.	107081	TS Koenigsallee Holdings I, S.à r.l., Senningerberg	107055
Tanami, S.à r.l.	107080	TS Villiot Holdings I, S.à r.l., Senningerberg	107059
Tax & Consulting Services, S.à r.l., Berlé	107078	Umwelttechnik-Tankreinigung-Tankanlage-Altoel-sammlung & Entsorgung, S.à r.l. (UTTALUX, S.à r.l.), Mondorf-les-Bains	107043
Tishman Speyer Lumière Holdings I, S.à r.l., Senningerberg	107065	Vermietungsgesellschaft Objekt Belair, G.m.b.H., Junglinster.....	107068
Tishman Speyer Lumiere Holdings II, S.à r.l., Senningerberg	107063		
Tolvera, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	107049		

AETNA GROUP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 73.130.

Extraits des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 6 octobre 2006

1. Le mandat de président du conseil d'administration exercé par Monsieur Gianlorenzo Urbani et celui de vice-présidente du conseil d'administration assumé par le Dr Valentina Aureli ont été résiliés.

2. Dr Valentina Aureli, administrateur de société, née le 15 février 1972 à I-Rimini, demeurant à I-47900 Rimini, 47 viale P. Amedeo, a été nommée comme présidente du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour AETNA GROUP INTERNATIONAL S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04718. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116121.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

TrendConcept FUND S.A., Aktiengesellschaft.

H. R. Luxemburg B 69.951.

Protokoll Ordentliche Generalversammlung 11. Mai 2005

Zu Punkt 7 (Neuwahl des Verwaltungsrats)

Der Bisherige Verwaltungsrat setzte sich bis zu dieser Generalversammlung wie folgt zusammen:

- Lothar Rafalski, Verwaltungsrat
- Herr Eberhard Heck, Verwaltungsrat
- Herr Rudolf Kessel, Verwaltungsrat

Die CSSF hat mit Schreiben vom 4. Februar 2005 der in der außerordentlichen Generalversammlung vom 29. Dezember 2004 vorgenommenen Bestellung von Herren Kessel zum Verwaltungsrat zugestimmt (Anhang V).

Die Generalversammlung beschließt einstimmig, dem Vorschlag des Verwaltungsrates (Anhang IV) zu folgen und den Verwaltungsrat, vorbehaltlich der Genehmigung der CSSF, bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2008 (voraussichtlicher Termin: 14. Mai 2008) wie folgt zu wählen:

- Herr Eberhard Heck, Verwaltungsrat
- Herr Lothar Rafalski, Verwaltungsrat
- Herr Bernd Sinnwell, Verwaltungsrat

TrendConcept FUND S.A.

L. Rafalski

Verwaltungsrat

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2006, réf. LSO-BU07160. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116380.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

107043

CARGLASS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 611.150,-.

Siège social: L-8080 Bertrange, 4, rue Pletzer.

R. C. Luxembourg B 68.931.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, au 31 décembre 2003, au 31 décembre 2004, et au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 octobre 2006, réf. LSO-BV02358, LSO-BV02357, LSO-BV02354, LSO-BV02350, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 18 août 2006.

Signature.

(112279.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

**UMWELTECHNIK-TANKREINIGUNG-TANKANLAGE-ALTOELSAMMLUNG & ENTSORGUNG,
S.à r.l. (UTTALUX, S.à r.l.), Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5634 Mondorf-les-Bains, 6, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 54.613.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03769, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour UMWELTECHNIK-TANKREINIGUNG-TANKANLAGE-ALTOELSAMMLUNG & ENTSORGUNG, S.à r.l. (UTTALUX, S.à r.l.)

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(112464.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

SUNSET BOULEVARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3515 Dudelange, 100, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 88.094.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03765, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SUNSET BOULEVARD, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(112465.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

SOBOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.

R. C. Luxembourg B 79.591.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 14 septembre 2006:

- Les mandats d'administrateurs de M. Carlot Christian Georges, M. Neyrat Guy, M. Neyrat Bruno et de M. Lecuelle Bernard sont reconduits jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2007.

- Le mandat d'administrateur-délégué de M. Carlot Christian Georges est reconduit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2007.

- Le mandat de commissaire aux comptes de la société INTERAUDIT, S.à r.l. est reconduit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2007.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour avis sincère et conforme

SOBOLUX S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03030. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113285.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

107044

HAMEUR S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwee.
R. C. Luxembourg B 57.360.

Extrait du procès-verbal l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 29 juin 2006

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

l'assemblée a décidé de reconduire les mandats des administrateurs:

Monsieur Pascal Bosquillon de Jenlis,

Monsieur Gaston Schwertzer,

Monsieur Guillaume Bosquillon de Jenlis,

de l'administrateur-délégué, Monsieur Pascal Bosquillon de Jenlis,

et du Commissaire aux Comptes, ELPERS & CO. REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l.

Leur mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2006.

Pour HAMEUR S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01225. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(112924.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

TRABOR S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2762 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 108.515.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de façon extraordinaire en date du 16 octobre 2006

Première résolution

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de révoquer avec effet immédiat les administrateurs actuellement en fonction au sein de la société, à savoir Madame Géraldine Schmit et Messieurs Philippe Vanderhoven et Fabio Mazzoni.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer à la fonction d'Administrateurs de la société en remplacement des administrateurs révoqués:

- Monsieur Nour-Eddin Nijar, demeurant au 14, rue de la Résistance, L-5651 Mondorf-les-Bains, Luxembourg;

- Monsieur Julien Didierjean, demeurant au 7, rue René Thull, L-5889 Fentange, Luxembourg;

- Madame Liliane Peiffer, demeurant au 4, Haaptstrooss, L-9835 Hoscheid-Dickt, Luxembourg.

L'Assemblée Générale décide de leur conférer mandat jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de révoquer, avec effet immédiat, le commissaire aux comptes actuellement en fonction au sein de la société, à savoir la société luxembourgeoise WOOD APPLETON OLIVER EXPERT-COMPTABLES, S.à r.l., ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de nommer à la fonction de Commissaire aux comptes la société FIDUCIAIRE F. WINANDY ET ASSOCIES S.A., ayant son siège social au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

L'Assemblée Générale décide de lui conférer mandat jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société avec effet immédiat du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 12, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2006.

Pour TRABOR S.A.

L. Peiffer / N.-E. Nijar

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04956. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113032.3//36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

PINNACLE MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 117.204.

Extrait des résolutions du Conseil de Gérance de la Société prises en date du 30 juin 2006

En date du 30 juin 2006, le Conseil de Gérance de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Roger Baris, de son mandat en tant que gérant de la Société avec effet au 30 juin 2006,
- de nommer:

Monsieur Robert Barnes, né le 20 octobre 1957 à Rinteln, Allemagne, demeurant au 2, King Edward Street, EC1A1HQ Londres, Royaume-Uni,

en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 30 juin 2006 et pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

Monsieur Kendall Young, Class A;

Monsieur Robert Barnes, Class A;

Madame Ute Bräuer, Class A;

Monsieur Guy Harles, Class B;

Monsieur Martin Carr, Class B;

Monsieur Peter Sidebottom, Class B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2006.

PINNACLE MANAGEMENT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV01054. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(112929.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

BRE/CP EUROPE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. BRE/GERMAN HOLDCO 4, S.à r.l.).

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 111.983.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 441 du 1^{er} mars 2006.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04885, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(112939.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

MARBLE HOUSE BERLIN INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 115.986.

Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle du gérant suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- M. Michel Van Krimpen.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113298.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

BRE/HANOVER II MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.572.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1225 du 20 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04887, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Cette version des comptes annuels annule et remplace les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05315 et déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 23 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(112944.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R. C. Luxembourg B 32.921.

In the year two thousand six, on the twenty-second of September.

Before Us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A. (hereinafter «the Company»), a société anonyme having its registered office in L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter, registered in the trade register of Luxembourg under number B 32.921, incorporated pursuant to a notarial deed on 2nd February 1990, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of 7 April 1990. The Articles of Incorporation of the Company have been amended pursuant to a notarial deed on 25 July 1990, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of 7 February 1991.

The meeting was opened at 10.30 a.m. with Christine Tchen, employee, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Marie Kaiser, lawyer, residing in Virton.

The meeting elected as scrutineer Anita Maggipinto, employee, residing in Mondrange.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- Proposal to the shareholders to change current registered address of the Bank to new registered address effective as of 1st October 2006 as per the physical move and accordingly make the appropriate changes in the Articles of Incorporation of the Bank.

II. That the present or represented shareholders, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed after having been initialled *ne varietur* by the persons appearing.

III. That the whole share capital being present or represented at the present meeting, no convening notices were necessary, the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting.

IV. That the present meeting representing the whole share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolution:

The general meeting resolves to change the address of the registered office of the Company from Luxembourg to L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich, Bâtiment A, effective as of 1st October 2006.

As a consequence, the first paragraph of article 2 of the Articles of Incorporation is amended and will have as of 1st October 2006 the following wording:

«The registered office is established in Hesperange.»

There being no further items on the agenda, the meeting is closed.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the appearers, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearers and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearers, the said appearers signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-deux septembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A. (ci-après «la Société»), ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 32.921, constituée suivant acte notarié en date du 2 février 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 7 avril 1990 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 25 juillet 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 7 février 1991.

L'Assemblée est ouverte à 10.30 heures sous la présidence de Madame Christine Tchen, employée privée, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Marie Kaiser, juriste, demeurant à Virton.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Anita Maggipinto, employée privée, demeurant à Mondcerange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Proposition aux actionnaires de changer l'adresse du siège social de la banque à une nouvelle adresse avec effet au 1^{er} octobre 2006 suite au déménagement de la banque et de modifier les statuts en conséquence.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

L'assemblée générale décide de changer l'adresse du siège social de la Société de Luxembourg à L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich, Bâtiment A, avec effet au 1^{er} octobre 2006.

Par conséquent, le premier alinéa de l'article 2 des statuts est modifié et aura à partir du 1^{er} octobre 2006 la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Hesperange.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Ch. Tchen, M. Kaiser, A. Maggipinto, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, vol. 155S, fol. 51, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

F. Baden.

(113186.3/200/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R. C. Luxembourg B 32.921.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(113189.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

**BRE/HOSPITALITY EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BRE/FRENCH HOLDCO I, S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 111.885.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 348 du 16 février 2006.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04890, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(112946.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

LAVANDE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 92.645.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 26 mars 2003, acte publié au Mémorial C n° 444 du 23 avril 2003.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LAVANDE PARTICIPATIONS S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(112952.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

PARC BELAIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 111, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 34.508.

Suite à la démission de Monsieur Emmanuel Huot-Soudain, demeurant rue Am Steffesgaart, 12, L-5222 Sandweiler, les associés ont décidé de nommer lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 septembre 2006 Monsieur Jerry Maes, demeurant à rue de Neufchâteau, 39, B-6720 Habay en qualité de gérant administratif.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04740. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(112978.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

RICHARD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 119.952.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 28 septembre 2006

Résolution unique

Suite à l'autorisation de l'assemblée générale de ce jour, le Conseil d'administration décide de nommer Monsieur Claudio Ottaviani, commercialista, avec adresse professionnelle à CH-6900 Lugano, Via Al Forte, 3, administrateur-délégué avec le pouvoir d'engager la Société moyennant sa signature unique pour toutes affaires concernant la gestion journalière de la société et de lui accorder pouvoir de signature unique sur les comptes bancaires de la Société.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02203. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113421.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

107049

GADO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 100.017.

Changement de l'adresse privée d'un administrateur:

Dolce Alfonso, 19, Via Senato, I-20121 Milano, Italie.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04049. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113190.4//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

GADO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 100.017.

Rectificatif du prénom d'un administrateur:

Ruella Cristiana.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04046. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113190.5//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

TOLVERA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4101 Esch-sur-Alzette, 14, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 120.473.

STATUTS

L'an deux mille six, le cinq octobre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. Madame Agata Frazzetta, sans état, demeurant à L-4323 Esch-sur-Alzette, 18, rue C.M. Spoo.

2. Monsieur David Galasso, ouvrier, demeurant à L-4445 Belvaux, 20, rue Albert Einstein.

3. Madame Manuela Paolucci, ouvrière, demeurant à L-4320 Esch-sur-Alzette, 19, rue du X Septembre.

Lesquels comparants déclarent vouloir constituer entre eux une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, à ces fins, arrêtent les statuts suivants:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de TOLVERA S.à r.l.

Art. 2. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 9(2) des statuts.

Art. 3. La société a pour objet:

- l'exploitation d'une agence immobilière, l'achat et la vente ainsi que la gérance d'immeubles,
- la promotion dans le domaine immobilier, administrateur de biens, syndic de copropriété, et service d'entretien d'immeubles,

- l'exploitation d'un bureau de services administratifs,

- l'exploitation d'un établissement de restauration,

- l'exploitation d'une agence de publicité,

- l'exploitation d'un institut de relaxation et de remise en forme,

ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales, financières mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

La société pourra accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties et se porter caution personnelle et/ou réelle.

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement de son entreprise. D'une façon générale elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent parts sociales (100) de cent vingt-cinq (125) euros, chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

1.- Madame Agata Frazzetta, prénommée	45 parts
2.- Monsieur David Galasso, prénommé	40 parts
3.- Madame Manuela Paolucci, prénommée.	15 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

Les associés reconnaissent que le capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) a été intégralement libéré par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 6. Les cessions entre vifs des parts sociales à des tiers, ainsi que leur transmission pour cause de mort à quelque héritier ou légataire que ce soit, fût-il réservataire ou légal, sont subordonnées à l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social pour les cessions entre vifs et les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants pour leur transmission à cause de mort.

La cession entre vifs des parts sociales ainsi que leur transmission pour cause de mort à des associés est libre.

Art. 7. Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Toutefois, elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiée à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément aux dispositions de l'article (1690) du Code Civil.

Art. 8. La société est administrée et valablement engagée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque part sociale du capital donne droit à une voix.

Les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises qu'autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les délibérations qui portent modifications des statuts ne sont valablement prises que par la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille six.

Art. 11. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès d'un associé, la société continuera avec les associés survivants, sous réserve des dispositions de l'article 6 des présents statuts.

Les héritiers, ayants droit ou créanciers d'un associé ne peuvent, pour quelque motif que ce soit et sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens, papier et valeurs de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 12. Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales régissant la matière et notamment aux lois du 10 août 1915 et du 18 septembre 1933.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de huit cent cinquante euros (EUR 850,-).

Assemblée générale extraordinaire

Présentement les associés de la société à responsabilité limitée ci-avant constituée, et représentant l'intégralité du capital social, réunis en assemblée générale, ont pris, à l'unanimité, la décision suivante:

Est nommé gérant unique de la société, pour une durée indéterminée:

Monsieur Rocco Spagnuolo, gérant de société, demeurant à L-4323 Esch-sur-Alzette, 18, rue C.M. Spoo.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

L'adresse du siège social de la société est établie à L-4101 Esch-sur-Alzette, 14, rue de l'Eau.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Frazzetta, D. Galasso, M. Paolucci, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 octobre 2006, vol. 920, fol. 103, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties, sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 octobre 2006.

A. Biel.

(113278.3/203/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

ALTERNATIVE LEADERS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8-10, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 81.119.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 6 juin 2006

Première résolution

L'Assemblée décide à l'unanimité des voix la reconduction des mandats de M. Pierre Delandmeter et de M. Jean-Marie Fourquin en leur qualité d'administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2007 et décide de remplacer Monsieur Bernard Lozé, cis 8-10, avenue Marie-Thérèse à Luxembourg par Monsieur Yannick Deschamps, cis 8-10, avenue Marie-Thérèse à Luxembourg, nommé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de reconduire le mandat de la FIDUCIAIRE VINCENT LA MENDOLA, 64, avenue de la Liberté à Luxembourg comme commissaire aux comptes, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Luxembourg, le 6 juin 2006.

Pour ALTERNATIVE LEADERS PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03827. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113311.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

RUBUS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 330,725.-.

Registered office: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 117.513.

In the year two thousand and six, on the twenty-fourth of August.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich.

There appeared:

(1) KKR MILLENNIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership governed by the laws of Alberta, Canada, with registered office at c/o Eeson Woolstencroft, LP 500, 603 - 7th, avenue S.W. Calgary, Alberta, T2P 2T5, Canada, hereby represented by Mr Jean-Paul Spang, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on August 24, 2006.

(2) THE NORTHWESTERN MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY, a company incorporated in Wisconsin, United States of America, with registered office at 720 E. Wisconsin Ave., Milwaukee, WI 53202-4797, United States of America, hereby represented by Mr Jean-Paul Spang, prenamed, by virtue of a proxy given on August 23rd, 2006.

(3) KKR EUROPEAN FUND II, LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership governed by the laws of Alberta, Canada, with registered office at c/o Eeson Woolstencroft, LP 500, 603 - 7th, avenue S.W. Calgary, Alberta, T2P 2T5, Canada, hereby represented by Mr Jean-Paul Spang, prenamed, by virtue of a proxy given on August 24, 2006.

(4) KFN PEI VI, LLC, a limited liability company governed by the laws of Delaware, United States of America, with registered office at 555 California Street, 50th Floor, San Francisco, CA 94104, United States of America, hereby represented by Mr Jean-Paul Spang, prenamed, by virtue of a proxy given on August 24, 2006.

(5) TCW/CRESCENT MEZZANINE PARTNERS IV (CAYMAN), Ltd., an exempt limited liability company incorporated in the Cayman Islands, with registered office at Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, Queensgate House, South Church Street, P.O. Box 1234 GT, George Town, Grand Cayman, registered under number OG-167346, hereby represented by Mr Jean-Paul Spang, prenamed, by virtue of a proxy given on August 23rd, 2006.

(6) TCW/CRESCENT MEZZANINE PARTNERS IVB (CAYMAN), Ltd., an exempt limited liability company incorporated in the Cayman Islands, with registered office at OGIER FIDUCIARY SERVICES (CAYMAN) LIMITED, Queensgate House, South Church Street, P.O. Box 1234 GT, George Town, Grand Cayman registered under number OG-167353, hereby represented by Mr Jean-Paul Spang, prenamed, by virtue of a proxy given on August 23rd, 2006.

KKR MILLENNIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP, THE NORTHWESTERN MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY, KKR EUROPEAN FUND II, LIMITED PARTNERSHIP, KFN PEI VI, LLC, TCW/CRESCENT MEZZANINE PARTNERS IV (CAYMAN), Ltd. and TCW/CRESCENT MEZZANINE PARTNERS IVB (CAYMAN), Ltd. being hereafter collectively referred to as the «Shareholders».

I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing parties declare that they are the sole shareholders of RUBUS INTERNATIONAL, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), having a share capital of three hundred thirty thousand seven hundred and twenty-five Euro (EUR 330,725.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 117.513, and incorporated by a deed of the undersigned notary of June 22, 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Company»). The articles of incorporation have lastly been amended by a deed of the undersigned notary of July 19, 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. The appearing parties, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's issued capital by an amount of eleven thousand six hundred and twenty-five Euro (EUR 11,625.-) so as to raise it from its current amount of three hundred thirty thousand seven hundred and twenty-five Euro (EUR 330,725.-), divided into thirteen thousand two hundred and twenty-nine (13,229) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each to three hundred forty-two thousand three hundred and fifty Euro (EUR 342,350.-), divided into thirteen thousand six hundred and ninety-four (13,694) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

2. To issue four hundred and sixty-five (465) new shares so as to raise the number of shares from thirteen thousand two hundred and twenty-nine (13,229) shares to thirteen thousand six hundred and ninety-four (13,694) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the shareholders resolving on the proposed capital increase.

3. To accept the subscription of these newly issued shares by (i) KKR EUROPEAN FUND II, LIMITED PARTNERSHIP for three hundred and sixty-one (361) new shares (ii) KKR MILLENNIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP for sixty-five (65) new shares and (iii) Mr A. Maurice Myers for thirty-nine (39) new shares, acting in capacity of subscribers by contributions in cash.

4. To amend article 5 of the articles of Incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under the above items.

5. Miscellaneous,

have requested the undersigned notary to document the following resolutions, each time unanimously adopted:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the Company's issued capital by an amount of eleven thousand six hundred and twenty-five Euro (EUR 11,625.-) so as to raise it from its current amount of three hundred thirty thousand seven hundred and twenty-five Euro (EUR 330,725.-), divided into thirteen thousand two hundred and twenty-nine (13,229) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each to three hundred forty-two thousand three hundred and fifty Euro (EUR 342,350.-), divided into thirteen thousand six hundred and ninety-four (13,694) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Second resolution

The Shareholders resolve to issue, with immediate effect, four hundred and sixty-five (465) new shares so as to raise the number of shares from thirteen thousand two hundred and twenty-nine (13,229) shares to thirteen thousand six hundred and ninety-four (13,694) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the date hereof.

Subscription

There now appeared KKR EUROPEAN FUND II, LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, represented by Mr Jean-Paul Spang, prenamed, by virtue of a proxy given on August 24, 2006, which proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

KKR EUROPEAN FUND II, LIMITED PARTNERSHIP declared to subscribe for three hundred and sixty-one (361) new shares of the Company and to make payment in full for such new shares by a contribution in cash in amount of nine thousand and twenty-five Euro (EUR 9,025.-).

There now appeared KKR MILLENNIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, represented by Mr Jean-Paul Spang, prenamed, by virtue of a proxy given on August 24, 2006, which proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

KKR MILLENNIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP, declared to subscribe for sixty-five (65) new shares of the Company and to make payment in full for such new shares by a contribution in cash in amount of one thousand six hundred and twenty-five Euro (EUR 1,625.-).

There now appeared Mr A. Maurice Myers, retired, having a professional address at 218 Kaalawai Place, Honolulu, HI, 96816, United States of America, represented by Mr Jean-Paul Spang, prenamed, by virtue of t proxy given on August 24, 2006, which proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

Mr A. Maurice Myers declared to subscribe for thirty-nine (39) new shares of the Company and to make payment in full for such new shares by a contribution in cash in amount of nine hundred and seventy-five Euro (EUR 975.-).

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Third resolution

The Shareholders resolve to accept the subscription of four hundred and sixty-five (465) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each by (i) KKR EUROPEAN FUND II, LIMITED PARTNERSHIP, (ii) KKR MILLENNIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP and (iii) Mr A. Maurice Myers, as described hereinabove together with the payment in full of each of these newly issued shares as described hereinabove and resolve to allocate the four hundred and sixty-five (465) new shares to (i) KKR EUROPEAN FUND II, LIMITED PARTNERSHIP, (ii) KKR MILLENNIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP and (iii) A. Maurice Myers according to their subscription hereinabove described.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the Shareholders resolve to amend article 5, first paragraph of the Company's articles of incorporation, which shall forthwith read as follows:

«Art. 5. Capital (1st paragraph). The share capital of the Company is set at three hundred forty-two thousand three hundred and fifty Euro (EUR 342,350.-), divided into thirteen thousand six hundred and ninety-four (13,694) shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.»

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document, are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

Declaration

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-quatre août.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

(1) KKR MILLENNIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP, une limited partnership régie par le droit de l'Alberta, Canada, ayant son siège social au c/o Eeson Woolstencroft, LP 500, 603 - 7th, avenue S.W. Calgary, Alberta, T2P 2T5, Canada, représentée par Monsieur Jean-Paul Spang, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 24 août 2006.

(2) THE NORTHWESTERN MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY, une société constituée au Wisconsin, ayant son siège social au 720 E. Wisconsin Ave., Milwaukee, WI 53202-4797, Etats-Unis d'Amérique, représentée par Monsieur Jean-Paul Spang, prénommé, agissant en vertu d'une procuration donnée le 23 août 2006.

(3) KKR EUROPEAN FUND II, LIMITED PARTNERSHIP, une limited partnership régie par le droit de l'Alberta, Canada, ayant son siège social au c/o Eeson Woolstencroft, LP 500, 603 - 7th, avenue S.W. Calgary, Alberta, T2P 2T5, Canada, représentée par Monsieur Jean-Paul Spang, prénommé, agissant en vertu d'une procuration donnée le 24 août 2006.

(4) KFN PEI VI, LLC, une limited liability company régie par le droit du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 555 California Street, 50th Floor, San Francisco, CA 94104, Etats-Unis d'Amérique, représentée par Monsieur Jean-Paul Spang, prénommé, agissant en vertu d'une procuration donnée le 24 août 2006.

(5) TCW/CRESCENT MEZZANINE PARTNERS IV (CAYMAN), Ltd., une société régie par le droit des Iles Caïmanes, ayant son siège social à Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, Queensgate House, South Church Street, P.O. Box 1234 GT, George Town, Grand Cayman et enregistrée sous le numéro OG-167346, représentée par Monsieur Jean-Paul Spang, prénommé, agissant en vertu d'une procuration donnée le 23 août 2006.

(6) TCW/CRESCENT MEZZANINE PARTNERS IVB (CAYMAN), Ltd., une société régie par le droit des Iles Caïmanes, ayant son siège social à Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, Queensgate House, South Church Street, P.O. Box 1234 GT, George Town, Grand Cayman, et enregistrée sous le numéro OG-167353, représentée par Monsieur Jean-Paul Spang, prénommé, agissant en vertu d'une procuration donnée le 23 août 2006.

KKR MILLENNIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP, THE NORTHWESTERN MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY, KKR EUROPEAN FUND II, LIMITED PARTNERSHIP, KFN PEI VI, LLC, TCW/CRESCENT MEZZANINE PARTNERS IV (CAYMAN), Ltd. et TCW/CRESCENT MEZZANINE PARTNERS IVB (CAYMAN), Ltd. étant ci-après collectivement dénommés les «Associés».

I. Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Les comparants déclarent qu'ils sont les seuls associés de RUBUS INTERNATIONAL, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ayant un capital social de trois cent trente mille sept cent vingt-cinq euros (EUR 330.725,-), immatriculée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 117.513 (la «Société»), et constituée par un acte du notaire soussigné le 22 juin 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les Statuts de la Société ont été dernièrement modifiés par un acte du notaire soussigné le 19 juillet 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. Les comparants, représentés comme mentionné ci-dessus, reconnaissent être entièrement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital souscrit de la Société de onze mille six cent vingt-cinq euros (EUR 11.625,-) pour le porter de son montant actuel de trois cent trente mille sept cent vingt-cinq euros (EUR 330.725,-), représenté par treize mille deux cent vingt-neuf (13.229) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) à trois cent quarante-deux mille trois cent cinquante euros (EUR 342.350,-), divisé en treize mille six cent quatre-vingt-quatorze (13.694) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

2. Emission de quatre cent soixante-cinq (465) nouvelles parts sociales afin d'augmenter le nombre de treize mille deux cent vingt-neuf (13.229) parts sociales à treize mille six cent quatre-vingt-quatorze (13.694) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la société à partir du jour de la décision prise par les associés de l'augmentation de capital proposée.

3. Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales par (i) KKR EUROPEAN FUND II, LIMITED PARTNERSHIP pour trois cent soixante et une (361) nouvelles parts sociales, (ii) KKR MILLENNIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP pour soixante-cinq (65) nouvelles parts sociales et (iii) Monsieur A. Maurice Myers pour trente-neuf (39) nouvelles parts sociales, en leur capacité de souscripteurs, par apports en espèces.

4. Modification de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions ci-dessus devant être adoptées.

5. Divers,

ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes adoptées à l'unanimité:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital souscrit de la Société de onze mille six cent vingt-cinq euros (EUR 11.625,-) pour le porter de son montant actuel de trois cent trente mille sept cent vingt-cinq euros (EUR 330.725,-), représenté par treize mille deux cent vingt-neuf (13.229) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) à trois cent quarante-deux mille trois cent cinquante euros (EUR 342.350,-), divisé en treize mille six cent quatre-vingt-quatorze (13.694) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Deuxième résolution

Les Associés décident d'émettre, avec effet immédiat, quatre cent soixante-cinq (465) nouvelles parts sociales afin d'augmenter le nombre de treize mille deux cent vingt-neuf (13.229) parts sociales à treize mille six cent quatre-vingt-quatorze (13.694) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la société à partir du jour de la présente.

Souscription

KKR EUROPEAN FUND II, LIMITED PARTNERSHIP, prénommée, se présente, représentée par Monsieur Jean-Paul Spang, prénommé, agissant en vertu d'une procuration donnée le 24 août 2006, laquelle procuration restera annexée au présent acte pour être soumise aux fins d'enregistrement.

KKR EUROPEAN FUND II, LIMITED PARTNERSHIP, déclare souscrire à trois cent soixante et une (361) nouvelles parts sociales de la Société et libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par apport en espèces d'un montant total de neuf mille vingt-cinq euros (EUR 9.025,-).

Ensuite, KKR MILLENNIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP, prénommée, se présente, représentée par Monsieur Jean-Paul Spang, prénommé, agissant en vertu d'une procuration donnée le 24 août 2006, laquelle procuration restera annexée au présent acte pour être soumise aux fins d'enregistrement.

KKR MILLENNIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP, déclare souscrire à soixante-cinq (65) nouvelles parts sociales de la Société et libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par apport en espèces d'un montant total de mille six cent vingt-cinq euros (EUR 1.625,-).

Ensuite, Monsieur A. Maurice Myers, retraité, avec adresse professionnelle au 218 Kaalawai Place, Honolulu, HI, 96816, Etats-Unis d'Amérique, se présente, représenté par Monsieur Jean-Paul Spang, prénommé, agissant en vertu d'une procuration donnée le 24 août 2006, laquelle procuration restera annexée au présent acte pour être soumise aux fins d'enregistrement.

Monsieur A. Maurice Myers déclare souscrire à trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de la Société et libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par apport en espèces d'un montant total de neuf cent soixante-quinze euros (EUR 975,-).

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Troisième résolution

Les Associés décident d'accepter la souscription de quatre cent soixante-cinq (465) nouvelles parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), par (i) KKR EUROPEAN FUND II, LIMITED PARTNERSHIP, (ii) KKR MILLENNIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP et (iii) Monsieur A. Maurice Myers, telle que décrite ci-dessus, et de libérer entièrement chaque nouvelle part sociale, comme indiqué ci-dessus et d'attribuer ces quatre cent soixante-cinq (465) nouvelles parts sociales à (i) KKR EUROPEAN FUND II, LIMITED PARTNERSHIP, (ii) KKR MILLENNIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP et (iii) Monsieur A. Maurice Myers, conformément à leurs souscriptions telles que décrites ci-dessus.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, les Associés décident de modifier l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital social (1^{er} alinéa).** Le capital souscrit de la Société est fixé à trois cent quarante-deux mille trois cent cinquante euros (EUR 342.350,-), divisé en treize mille six cent quatre-vingt-quatorze (13.694) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée.»

107055

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature, incombant à la Société en raison du présent acte, sont évalués à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant à Luxembourg, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-P. Spang, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 29 août 2006, vol. 470, fol. 84, case 1. – Reçu 116,25 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 10 octobre 2006.

M. Schaeffer.

(113117.3/5770/245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

RUBUS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 117.513.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 10 octobre 2006.

M. Schaeffer.

(113118.3/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

TS KOENIGSALLEE HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,-

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 110.499.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions des actionnaires prises en date du 28 août 2006 que:

M. Burton Lehman, né le 24 novembre 1940 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 1095 Park Avenue, appartement 50, NY 10128 New York (Etats-Unis d'Amérique), a démissionné de ses fonctions d'administrateur de catégorie A de la Société avec effet au 28 août 2006.

Depuis le 28 août 2006, le Conseil d'Administration est composé comme suit:

Gérants de Catégorie A:

- M. Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 210 Navajo Court, NJ 07751 Morganville (Etats-Unis d'Amérique);

- Mlle Géraldine Copeland-Wright, née le 25 mars 1971 à Leeds (Royaume-Uni), avec adresse professionnelle à St Catherine's House, 14 Kingsway, WC2B 6LH Londres (Royaume-Uni);

- M. Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176 East 72nd Street, NY 10021 New York (Etats-Unis d'Amérique);

- M. Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 265 East 66th Street, NY 10021 New York (Etats-Unis d'Amérique);

- M. Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 au Massachussets (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 66 Redcliffe Road, SW10 9MQ Londres (Royaume-Uni).

Gérant de Catégorie B:

- M. Marcel Stephany, né le 4 septembre 1957 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange (Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sennigerberg, le 16 octobre 2006.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04556. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113401.3//34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

107056

L.C.M, LUXEMBOURG CHASSIS MONTAGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 12, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 110.125.

L'an deux mille six, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1.- Monsieur Richard Duchenne, employé, né à Arlon, le 2 février 1961, demeurant à B-6717 Nothomb-Attert, 37, rue Nicolas Roeltgen,

2.- Monsieur Michel Forget, employé, né le 5 avril 1964 à Bruxelles, demeurant à B-1330 Rixensart, 3/c rue de l'Institut,

ici représenté par Monsieur Richard Duchenne, précité, en vertu d'une procuration lui délivrée sous seing privé.

La procuration, signée ne varietur par les comparants et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée LUXEMBOURG CHASSIS MONTAGES, S.à r.l., en abrégé L.C.M, S.à r.l., avec siège social à L-3813 Schiffflange, 39, rue Basse, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 1^{er} août 2005, acte publié dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C du 5 janvier 2006 numéro 33.

Lesquels comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de L-3813 Schiffflange, 39, rue Basse à L-3895 Foetz, 12, rue du Commerce.

Deuxième résolution

Les associés décident d'adapter en conséquence l'article 2, paragraphe premier des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. paragraphe premier.** Le siège social est établi dans la commune de Mondercange.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de huit cents euros (EUR 800,-).

Dont acte, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, celle-ci a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: R. Duchenne, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2006, vol. 29CS, fol. 74, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 octobre 2006.

P. Bettingen.

(113198.3/202/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

L.C.M, LUXEMBOURG CHASSIS MONTAGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 12, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 110.125.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 octobre 2006.

P. Bettingen.

(113201.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

PLATRELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 7-9, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 87.894.

Je vous informe que le siège social de la société PLATRELUX, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 87 894 a été transféré au: 7-9, rue du Commerce

L-3450 Dudelange

Luxembourg, le 12 octobre 2006.

P. Chantereau.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06125. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115828.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

107057

ALTERNATIVE LEADERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8-10, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 82.731.

EXTRAIT

Les membres du Conseil d'Administration d'ALTERNATIVE LEADERS S.A. (la «Société») acceptent, en date du 31 décembre 2005, la démission de Monsieur Pierre Paul Rochon en qualité d'administrateur et de directeur délégué de la Société et le remercient pour sa contribution au sein du Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration d'ALTERNATIVE LEADERS S.A. acceptent, en date du 1^{er} janvier 2006, la nomination de Monsieur Paul Henrion, domicilié à L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse, en qualité de directeur délégué à la gestion journalière.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03826. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113313.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 76.719.

Extrait de la résolution prise par l'actionnaire unique en date du 20 septembre 2006

Première résolution

Accepte la démission de M. Bruno Humblet, résidant en Belgique, B-1830 Grimbergen, Adriaan Willaertlaan, 34, de son mandat de gérant avec effet au 30 septembre 2006.

Deuxième résolution

Nomme M. Herwig Meskens, résidant professionnellement L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, en tant que gérant en remplacement de M. Bruno Humblet pour une durée indéterminée à compter du 30 septembre 2006.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Pour PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03828. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(113318.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

AIBC INVESTCORP HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 54.938.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 10 octobre 2006

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

- Mme Alanna Woods, 16 Windsor Place, Dublin, Irlande;
- M. John B. Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg;
- M. Hermanus R.W. Troskie, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

- ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113391.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

107058

INVIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 43.890.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 10 octobre 2006

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

- Mme Alanna Woods, 16 Windsor Place, Dublin, Ireland;
- M. John B. Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg;
- M. Hermanus R.W. Troskie, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

- ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113393.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

INVESTCORP CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 70.221.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 10 octobre 2006

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

- Mme Alanna Woods, 16 Windsor Place, Dublin, Irlande;
- M. John B. Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg;
- M. Hermanus R.W. Troskie, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

- ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04386. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113395.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

MIRLIFLORE EASTERN EUROPE TRADING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 65.518.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 17 avril 2000 entre:

Société domiciliée: MIRLIFLORE EASTERN EUROPE TRADING S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg: B 65.518;

et

Domiciliataire: ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg: B 28.967;

a pris fin avec effet au 19 septembre 2006.

Fait à Luxembourg, le 4 octobre 2006.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113443.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

107059

TS VILLIOT HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 681.625,-.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 110.291.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions des actionnaires prises en date du 28 août 2006 que:

M. Burton Lehman, né le 24 novembre 1940 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 1095 Park Avenue, appartement 50, NY 10128 New York (Etats-Unis d'Amérique), a démissionné de ses fonctions d'administrateur de catégorie A de la Société avec effet au 28 août 2006.

Depuis le 28 août 2006, le Conseil d'Administration est composé comme suit:

Gérants de Catégorie A:

- M. Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 210 Navajo Court, NJ 07751 Morganville (Etats-Unis d'Amérique);

- Mlle Géraldine Copeland-Wright, née le 25 mars 1971 à Leeds (Royaume-Uni), avec adresse professionnelle à St Catherine's House, 14 Kingsway, WC2B 6LH Londres (Royaume-Uni);

- M. Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176 East 72nd Street, NY 10021 New York (Etats-Unis d'Amérique);

- M. Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 265 East 66th Street, NY 10021 New York (Etats-Unis d'Amérique);

- M. Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 au Massachussets (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 66 Redcliffe Road, SW10 9MQ Londres (Royaume-Uni);

- Mme Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176 East 72nd Street, NY10021 New York (Etats-Unis d'Amérique).

Gérant de Catégorie B:

- M. Marcel Stephany, né le 4 septembre 1957 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange (Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 octobre 2006.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04554. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113400.3//36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

SAPORI D'ITALIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 48, rue du Brill.

R. C. Luxembourg B 120.472.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. Monsieur Paulo Jorge Mendes Moreira, employé privé, demeurant à L-4380 Ehlerange, 147A, rue d'Esch.

2. Madame Cynthia Lara Cocciolone, femme au foyer, demeurant à L-4380 Ehlerange, 147A, rue d'Esch.

3. Monsieur Silvio Cocciolone, délégué commercial, demeurant à L-4380 Ehlerange, 147A, rue d'Esch.

Lesquels comparants déclarent vouloir constituer entre eux une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, à ces fins, arrêtent les statuts suivants:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de SAPORI D'ITALIA, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 9(2) des statuts.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une épicerie fine, avec l'achat et la vente des articles de la branche, ainsi que toutes les opérations quelconques qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension, sans pouvoir entraîner cependant une modification essentielle de celui-ci.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent parts sociales (100) de cent vingt-cinq (125) euros, chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

1.- Monsieur Paulo Jorge Mendes Moreira, prénommé	40 parts
2.- Madame Cynthia Lara Cocciolone, prédite	50 parts
3.- Monsieur Silvio Cocciolone, prédit	10 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

Les associés reconnaissent que le capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) a été intégralement libéré par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 6. Les cessions entre vifs des parts sociales à des tiers, ainsi que leur transmission pour cause de mort à quelque héritier ou légataire que ce soit, fût-il réservataire ou légal, sont subordonnées à l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social pour les cessions entre vifs et les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants pour leur transmission à cause de mort.

La cession entre vifs des parts sociales ainsi que leur transmission pour cause de mort à des associés est libre.

Art. 7. Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Toutefois, elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément aux dispositions de l'article (1690) du Code Civil.

Art. 8. La société est administrée et valablement engagée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque part sociale du capital donne droit à une voix.

Les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises qu'autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les délibérations qui portent modifications des statuts ne sont valablement prises que par la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille six.

Art. 11. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès d'un associé, la société continuera avec les associés survivants, sous réserve des dispositions de l'article 6 des présents statuts.

Les héritiers, ayants droit ou créanciers d'un associé ne peuvent, pour quelque motif que ce soit et sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens, papier et valeurs de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 12. Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales régissant la matière et notamment aux lois du 10 août 1915 et du 18 septembre 1933.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de huit cent cinquante euros (EUR 850,-).

Assemblée générale extraordinaire

Présentement les associés de la société à responsabilité limitée ci-avant constituée, et représentant l'intégralité du capital social, réunis en assemblée générale, ont pris, à l'unanimité, la décision suivante:

Est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Paulo Jorge Mendes Moreira, prénommé.

Est nommée gérante technique de la société pour une durée indéterminée:

Madame Cynthia Lara Cocciolone.

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants. Pour les opérations bancaires la société est toutefois valablement engagée par la seule signature de la gérante technique.

L'adresse du siège social de la société est établie à L-4041 Esch-sur-Alzette, 48, rue du Brill.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P.J. Mendes Moreira, C.L. Cocciolone, S. Cocciolone, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 septembre 2006, vol. 920, fol. 83, case 11. – Reçu 62,50 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties, sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 octobre 2006.

A. Biel.

(113277.3/203/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

107061

TS HOLDINGS (ACCESS TOWER), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 116.347.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des actionnaires prises en date du 28 août 2006 que:

M. Burton Lehman, né le 24 novembre 1940 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 1095 Park Avenue, appartement 50, NY 10128 New York (Etats-Unis d'Amérique), a démissionné de ses fonctions d'administrateur de catégorie A de la Société avec effet au 28 août 2006.

Depuis le 28 août 2006, le Conseil d'Administration est composé comme suit:

Gérants de Catégorie A:

- M. Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 210 Navajo Court, NJ 07751 Morganville (Etats-Unis d'Amérique);
- Mlle Géraldine Copeland-Wright, née le 25 mars 1971 à Leeds (Royaume-Uni), avec adresse professionnelle à St Catherine's House, 14 Kingsway, WC2B 6LH Londres (Royaume-Uni);
- M. Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176 East 72nd Street, NY 10021 New York (Etats-Unis d'Amérique);
- M. Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 265 East 66th Street, NY 10021 New York (Etats-Unis d'Amérique);
- M. Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 au Massachussets (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 66 Redcliffe Road, SW10 9MQ Londres (Royaume-Uni);
- Mme Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176 East 72nd Street, NY10021 New York (Etats-Unis d'Amérique);
- M. Timothy Edward Bannon, né le 7 janvier 1972 à Evanston, Illinois (Etats-Unis d'Amérique), avec adresse professionnelle à St Catherine's House, 14 Kingsway, WC2B 6LH Londres (Royaume-Uni).

Gérant de Catégorie B:

- M. Marcel Stephany, né le 4 septembre 1957 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange (Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sennigerberg, le 16 octobre 2006.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113407.3//38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

LOSTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 44.351.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 septembre 2006

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., avec siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée ratifie la cooptation de LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03579. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113432.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

TS HOLDINGS (PARIS), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.108.200,-.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 111.835.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des actionnaires prises en date du 28 août 2006 que:

M. Burton Lehman, né le 24 novembre 1940 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 1095 Park Avenue, appartement 50, NY 10128 New York (Etats-Unis d'Amérique), a démissionné de ses fonctions d'administrateur de catégorie A de la Société avec effet au 28 août 2006.

Depuis le 28 août 2006, le Conseil d'Administration est composé comme suit:

Gérants de Catégorie A:

- M. Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 210 Navajo Court, NJ 07751 Morganville (Etats-Unis d'Amérique);
- Mlle Géraldine Copeland-Wright, née le 25 mars 1971 à Leeds (Royaume-Uni), avec adresse professionnelle à St Catherine's House, 14 Kingsway, WC2B 6LH Londres (Royaume-Uni);
- M. Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176 East 72nd Street, NY 10021 New York (Etats-Unis d'Amérique);
- M. Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 265 East 66th Street, NY 10021 New York (Etats-Unis d'Amérique);
- M. Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 au Massachussets (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 66 Redcliffe Road, SW10 9MQ Londres (Royaume-Uni);
- Mme Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176 East 72nd Street, NY10021 New York (Etats-Unis d'Amérique);
- M. Timothy Edward Bannon, né le 7 janvier 1972 à Evanston, Illinois (Etats-Unis d'Amérique), avec adresse professionnelle à St Catherine's House, 14 Kingsway, WC2B 6LH Londres (Royaume-Uni).

Gérant de Catégorie B:

- M. Marcel Stephany, né le 4 septembre 1957 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange (Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sennigerberg, le 16 octobre 2006.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04562. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113409.3//38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

GKV HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 53.085.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue exceptionnellement le 28 juin 2006

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que les mandats de Commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., avec siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats prendront fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de son poste d'administrateur de la société et nomme en remplacement LUX KONZERN, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03522. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113435.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

TISHMAN SPEYER LUMIERE HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 421.200,-.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 114.241.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des actionnaires prises en date du 28 août 2006 que:

M. Burton Lehman, né le 24 novembre 1940 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 1095 Park Avenue, appartement 50, NY 10128 New York (Etats-Unis d'Amérique), a démissionné de ses fonctions d'administrateur de catégorie A de la Société avec effet au 28 août 2006.

Depuis le 28 août 2006, le Conseil d'Administration est composé comme suit:

Gérants de Catégorie A:

- M. Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 210 Navajo Court, NJ 07751 Morganville (Etats-Unis d'Amérique);
- Mlle Géraldine Copeland-Wright, née le 25 mars 1971 à Leeds (Royaume-Uni), avec adresse professionnelle à St Catherine's House, 14 Kingsway, WC2B 6LH Londres (Royaume-Uni);
- M. Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176 East 72nd Street, NY 10021 New York (Etats-Unis d'Amérique);
- M. Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 265 East 66th Street, NY 10021 New York (Etats-Unis d'Amérique);
- M. Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 au Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 66 Redcliffe Road, SW10 9MQ Londres (Royaume-Uni);
- M. Timothy Edward Bannon, né le 7 janvier 1972 à Evanston, Illinois (Etats-Unis d'Amérique), adresse professionnelle au St Catherine's House, 14 Kingsway, WC2B 6LH Londres (Royaume-Uni);
- Mme Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176 East 72nd Street, NY10021 New York (Etats-Unis d'Amérique).

Gérant de Catégorie B:

- M. Marcel Stephany, né le 4 septembre 1957 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange (Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sennigerberg, le 16 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04564. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113411.3//37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

—
DIPSIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6910 Roodt-sur-Syre, 6A, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 120.474.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le deux octobre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. Monsieur Steve Schweitzer, ingénieur industriel, demeurant au 14, am Widdebierg, L-6913 Roodt-sur-Syre;
2. Monsieur Giuseppe Raneri, technicien, demeurant au 5A, rue de Kockelscheuer, L-3323 Bivange.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux, à savoir:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'achat et la vente en gros de tous biens de consommation, services, produits naturels ou manufacturés et équipements.

En outre, la société pourra exercer toute autre activité commerciale à moins que celle-ci ne soit spécialement réglementée.

Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de souscription, de fusion ou de toute autre manière dans toutes affaires, entreprises, ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe au sien ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses produits.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de DIPSIE, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Roodt-sur-Syre.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Art. 7. Les cinq cents (500) parts sociales sont souscrites en espèces comme suit:

- Monsieur Steve Schweitzer, prèdit	255 parts sociales
- Monsieur Giuseppe Raneri, prèdit.	245 parts sociales
Total: cinq cents	500 parts sociales

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 8. Les parts sociales ne peuvent être cédées à un non-associé qu'avec le consentement des co-associés. Elles ne peuvent être cédées à un non-associé pour cause de mort, que moyennant l'agrément de tous les associés survivants.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 12. Chaque année le trente et un décembre les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissement et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Exceptionnellement, le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre 2006.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution à environ huit cent cinquante euros (800,- EUR).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare aussi avoir informé les comparants au sujet des formalités d'ordre administratif nécessaires en vue de l'obtention d'une autorisation d'établissement préalable à l'exercice de toute activité.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Steve Schweitzer, prèdit.

2.- Est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Giuseppe Raneri, prèdit.

La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants.

3.- Le siège social est établi à L-6910 Roodt-sur-Syre, 6A, rue de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Schweitzer, G. Raneri, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 octobre 2006, vol. 920, fol. 98, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties, sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des sociétés et associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 octobre 2006.

A. Biel.

(113279.3/203/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

TISHMAN SPEYER LUMIERE HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.022.725,-.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 114.242.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des actionnaires prises en date du 28 août 2006 que:

M. Burton Lehman, né le 24 novembre 1940 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 1095 Park Avenue, appartement 50, NY 10128 New York (Etats-Unis d'Amérique), a démissionné de ses fonctions d'administrateur de catégorie A de la Société avec effet au 28 août 2006.

Depuis le 28 août 2006, le Conseil d'Administration est composé comme suit:

Gérants de Catégorie A:

- M. Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 210 Navajo Court, NJ 07751 Morganville (Etats-Unis d'Amérique);
- Mlle Géraldine Copeland-Wright, née le 25 mars 1971 à Leeds (Royaume-Uni), avec adresse professionnelle à St Catherine's House, 14 Kingsway, WC2B 6LH Londres (Royaume-Uni);
- M. Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176 East 72nd Street, NY 10021 New York (Etats-Unis d'Amérique);
- M. Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 265 East 66th Street, NY 10021 New York (Etats-Unis d'Amérique);
- M. Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 au Massachussets (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 66 Redcliffe Road, SW10 9MQ Londres (Royaume-Uni);
- M. Timothy Edward Bannon, né le 7 janvier 1972 à Evanston, Illinois (Etats-Unis d'Amérique), adresse professionnelle au St Catherine's House, 14 Kingsway, WC2B 6LH Londres (Royaume-Uni);
- Mme Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176 East 72nd Street, NY10021 New York (Etats-Unis d'Amérique).

Gérant de Catégorie B:

- M. Marcel Stephany, né le 4 septembre 1957 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange (Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sennigerberg, le 16 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113413.3//37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

CALOOCAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 78.376.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 6 octobre 2006

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de son poste d'administrateur de la société et nomme en remplacement LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03515. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113436.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

107066

TS EUROSQUARE HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 17.638.675,-.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 111.848.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des actionnaires prises en date du 28 août 2006 que:

M. Burton Lehman, né le 24 novembre 1940 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 1095 Park Avenue, appartement 50, NY 10128 New York (Etats-Unis d'Amérique), a démissionné de ses fonctions d'administrateur de catégorie A de la Société avec effet au 28 août 2006.

Depuis le 28 août 2006, le Conseil d'Administration est composé comme suit:

Gérants de Catégorie A:

- M. Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 210 Navajo Court, NJ 07751 Morganville (Etats-Unis d'Amérique);
- Mlle Géraldine Copeland-Wright, née le 25 mars 1971 à Leeds (Royaume-Uni), avec adresse professionnelle à St Catherine's House, 14 Kingsway, WC2B 6LH Londres (Royaume-Uni);
- M. Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176 East 72nd Street, NY 10021 New York (Etats-Unis d'Amérique);
- M. Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 265 East 66th Street, NY 10021 New York (Etats-Unis d'Amérique);
- M. Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 au Massachussets (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 66 Redcliffe Road, SW10 9MQ Londres (Royaume-Uni);
- M. Timothy Edward Bannon, né le 7 janvier 1972 à Evanston, Illinois (Etats-Unis d'Amérique), avec adresse professionnelle à St Catherine's House, 14 Kingsway, WC2B 6LH Londres (Royaume-Uni);
- Mme Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176 East 72nd Street, NY10021 New York (Etats-Unis d'Amérique).

Gérant de Catégorie B:

- M. Marcel Stephany, né le 4 septembre 1957 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange (Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sennigerberg, le 16 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113416.3//37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

SIMAC PSF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 2, rue Léon Laval.

R. C. Luxembourg B 113.805.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 23 octobre 2006

Sont présents:

Monsieur Daniel Vander Heyden,

Monsieur Willy Hans.

Le quorum étant réuni, le Conseil peut délibérer valablement et prendre toute décision utile.

Ordre du jour:

1. Changement d'adresse du siège social

Première Résolution

Suite à une décision de la commune de Leudelange, le nom de la rue du siège social a changé vers «rue Léon Laval».

Le Conseil d'Administration prend acte de ce changement d'adresse libellé dorénavant comme suit: 2, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

D. Vander Heyden / W. Hans

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2006, réf. LSO-BV07079. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115816.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

107067

PERFORMANCE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 36.886.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 août 2006

L'Assemblée ratifie la cooptation au poste d'administrateur de la société de Madame Christel Girardeaux, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03573. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113437.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

JECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 95.505.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2006

L'Assemblée accepte le démission, avec effet immédiat de Madame Virginie Marchegiani, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03542. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113439.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

STAR PARKS LUXEMBOURG HOLDCO S.A., Société Anonyme (liquidée).

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 100.067.

—

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation STAR PARKS LUXEMBOURG HOLDCO S.A., qui a eu lieu en date du 21 juillet 2006 a prononcé la clôture de la liquidation.

Les livres et documents sociaux sont déposés auprès de et confiés à la garde de FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pendant cinq ans.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour STAR PARKS LUXEMBOURG HOLDCO S.A. (liquidée)

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme

R. Rozanski / A. Lyon

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05725. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115386.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

107068

LUDVIG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 91.944.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 17 février 2003 entre:
Société domiciliée: LUDVIG S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg:
B 91.944;

et

Domiciliataire: ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg: B 28.967;

a pris fin avec effet au 27 septembre 2006.

Fait à Luxembourg, le 27 septembre 2006.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03511. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113444.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

**VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT BELAIR, Gesellschaft mit beschränkter Haftung
(in Liquidation).**

Gesellschaftssitz: L-6131 Junglinster, 18, rue Hiehl.

H. R. Luxemburg B 58.949.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendsechs, den zweiundzwanzigsten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung DIL INTERNATIONALE LEASING GESELLSCHAFT mbH, mit Sitz in D-40215 Düsseldorf, Königsallee 106, hier vertreten durch Herrn Paul Laplume, réviseur d'entreprises - expert comptable, wohnhaft in L-6113 Junglinster, gemäß privatschriftlicher Vollmacht ausgestellt in Düsseldorf am 9. August 2006, welche dieser Urkunde als Anlage beigefügt bleibt. Die DIL INTERNATIONALE LEASING GESELLSCHAFT mbH handelt in ihrer Eigenschaft als alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT BELAIR (hiermit «die Gesellschaft»), mit Sitz in L-6131 Junglinster, 18, rue Hiehl, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 58.949.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 4. April 1997, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations vom 26. Juli 1997. Die Satzung wurde geändert gemäss Urkunde desselben Notars vom 25. Juni 2004, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations vom 9. September 2004.

Die Erschienene erklärt:

Das Gesellschaftskapital der Gesellschaft VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT BELAIR beträgt zwölftausenddreihundertfünfundneunzig Euro (EUR 12.395,-), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je vierundzwanzig Euro neunundsiebzig Cent (EUR 24,79).

Die DIL INTERNATIONALE LEASING GESELLSCHAFT mbH beschliesst die Gesellschaft mit sofortiger Wirkung aufzulösen und zu liquidieren. Sie erklärt als Liquidatorin zu amtieren.

In dieser Eigenschaft erklärt sie, daß alle Schulden der Gesellschaft beglichen sind sowie dies aus einer Bilanz zum 31. Dezember 2005 hervorgeht. Sie verpflichtet sich alle etwaigen noch bestehenden Verbindlichkeiten der aufgelösten Gesellschaft unter ihrer persönlichen Haftung zu übernehmen und die Kosten gegenwärtiger Urkunde zu tragen. Sämtliche Aktiva der Gesellschaft werden auf die alleinige Gesellschafterin übertragen.

Somit ist die Liquidation der Gesellschaft als abgeschlossen zu betrachten.

Dem Geschäftsführer sowie dem Aufsichtskommissar wird Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate erteilt.

Die Bücher der Gesellschaft bleiben während einer Dauer von fünf Jahren ab heute am Sitz des Wirtschaftsprüfers Paul Laplume, 18, rue Hiehl in L-6131 Junglinster, hinterlegt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg in der Kanzlei des unterzeichneten Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienene, hat dieselbe, vertreten wie gesagt, mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P. Laplume, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, vol. 155S, fol. 51, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begeh zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 18. Oktober 2006.

F. Baden.

(113286.3/200/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

RAFFAELLO LUXEMBOURG S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 70.004.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2006

1. L'Assemblée accepte la démission en tant que membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Michele Canepa, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
2. L'Assemblée nomme en remplacement du membre du Conseil de Surveillance démissionnaire, Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui se tiendra en 2009.
3. L'Assemblée renouvelle les mandats de membres du Conseil de Surveillance de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Jean-Marie Di Cino, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 15 septembre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113445.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

HOEDIC S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 59.882.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 2 juin 1998 entre:
Société domiciliée: HOEDIC S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg: B 59.882;
et
Domiciliataire: ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg: B 28.967;
a pris fin avec effet au 10 octobre 2006.

Fait à Luxembourg, le 10 octobre 2006.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03585. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113446.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

GS LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 113.575.

Extrait des résolutions prises lors du procès-verbal du conseil d'administration tenue au siège social en date du 24 octobre 2006

Le Conseil accepte la démission de Monsieur Vincenzo Arno' de son poste d'administrateur.

Monsieur Robert Reggiori, expert-comptable, né le 15 novembre 1966 à Metz (France), demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont L - 1219 Luxembourg, est coopté comme nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007. L'Assemblée Générale des Actionnaires, lors de sa prochaine réunion, procédera à l'élection définitive.

Le siège social de la société est transféré au 29, rue de l'Hippodrome, L-1730 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

Pour extrait sincère et conforme

GS LUX S.A.

J. Rossi / R. Reggiori

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): -

(115562.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

107070

STAR PARKS LUXEMBOURG HOLDCO 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (liquidée).

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 101.038.

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation STAR PARKS LUXEMBOURG HOLDCO 2, S.à r.l., qui a eu lieu en date du 21 juillet 2006 a prononcé la clôture de la liquidation.

Les livres et documents sociaux sont déposés auprès de et confiés à la garde de FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pendant cinq ans.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour STAR PARKS LUXEMBOURG HOLDCO 2, S.à r.l. (liquidée)
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. société anonyme
R. Rozanski / A. Lyon

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05728. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115387.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

SHATHO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 102.470.

Suite aux décisions de l'Associé Unique, le siège social de la société a été transféré du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse du gérant suivant:

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour SHATHO LUXEMBOURG, S.à r.l.
MONTEREY SERVICES S.A.

Gérant
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05738. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115400.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

SPLEEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 94.267.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 octobre 2006 que:

i) Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg; Monsieur Michele Canepa, employé privé, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg et Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg ont été nommés Administrateurs en remplacement de Messieurs Gilles Jacquet, Massimo Gilotti et de LUX KONZERN, S.à r.l. Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

ii) GLOBAL TRUST ADVISORS S.A. ayant son siège au 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg, a été nommé Commissaire en remplacement de CO-VENTURES S.A. Le mandat du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

iii) Le siège social de la société a été transféré de son siège actuel au 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03875. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116074.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

107071

ROYAL ROOFING AUTOMATION GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 51.471.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 2006 le siège social et les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse 60 Grand-rue, Niveau Cinq, L-1660 Luxembourg à partir du 20 octobre 2006 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 20 octobre 2006.

ROYAL ROOFING AUTOMATION GROUP S.A.

J.M.A. Dekker

Administratrice-déléguée

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115401.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

BLOND INVESTMENT, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg E 3.192.

Constituée suivant acte sous seing privé en date du 25 juillet 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations E numéro 3.192 du 25 août 2006.

Modifications - Assemblée générale extraordinaire

Date: 9 octobre 2006 par acte sous seing privé.

Ont comparu:

BLOND INVESTMENT S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, créée le 18 juillet 2006 par-devant Maître Henri Hellinckx, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 117.960 et ayant son siège social au 20, rue de la Poste, (L-2346) Luxembourg, et

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, créée le 29 août 1991 par-devant Maître Gérard Lecuit, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 37.974 et ayant son siège social au 20, rue de la Poste, (L-2346) Luxembourg.

Lesquels comparants se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés ont arrêté ainsi qu'il suit les modifications aux statuts de la Société qui seront désormais rédigés comme suit:

Art. 1^{er}. La Société a pour objet l'acquisition, la mise en valeur, la gestion et la vente de biens immobiliers au Luxembourg ou à l'étranger pour compte propre ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension, le développement, l'exploitation ou la vente.

La Société a également pour objet la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la gestion, la location et/ou la vente de biens immobiliers au Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 2. La Société prend la dénomination de BLOND INVESTMENT, Société Civile Immobilière.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de la gérance.

Art. 5. Le capital social est fixé à mille euros (1.000,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, souscrites comme suit:

BLOND INVESTMENT S.A.: quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	99
LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.: une part sociale	1
Total: cent parts sociales	100

Art. 6. La cession des parts sociales s'opérera par acte authentique ou sous seing privé en observant l'article 1690 du Code Civil.

Les parts sociales seront librement cessibles entre associés.

Elles ne pourront être cédées à des tiers non-associés qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers du capital social.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts sociales existantes.

Art. 8. Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la Société, chacun dans la proportion du nombre de parts sociales qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la Société, les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code Civil. Dans tous les actes qui contiendront des engagements au nom de la Société, les gérants devront, sauf accord contraire et unanime des associés, sous leur responsabilité, obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les associés, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent intenter d'action et de poursuite que contre la présente Société et sur les biens qui lui appartiennent.

Art. 9. La Société ne sera pas dissoute par le changement ou le décès d'un ou de plusieurs associés, mais continuera entre le ou les nouveaux associés ou survivants, héritiers ou ayants causes de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un ou de plusieurs associés ne mettra pas fin à la Société, qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de faillite ou de déconfiture.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la Société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part sociale la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part sociale comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Art. 10. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

En cas de décès, de démission ou d'empêchement d'un des gérants, il sera pourvu à son remplacement par décision des associés.

Art. 11. Le ou les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et faire autoriser tous les actes et opérations rentrant dans son objet.

Art. 12. Chacun des associés a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la Société.

Art. 13. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice commencera à la date de la constitution de la Société pour finir le 31 décembre 2006.

Art. 14. Les associés se réuniront si nécessaire à l'endroit qui sera indiqué dans l'avis de convocation.

Les associés peuvent être convoqués extraordinairement par le ou les gérants quand ils jugent convenable, mais ils doivent être convoqués dans le délai d'un mois, si la demande en est faite par un ou plusieurs associés représentant un cinquième au moins de toutes les parts sociales.

Les convocations aux réunions ordinaires ou extraordinaires ont lieu au moyen de lettres recommandées adressées aux associés au moins cinq jours à l'avance et doivent indiquer sommairement l'objet de la réunion.

Les associés peuvent même se réunir sur convocation verbale et sans délai si tous les associés sont présents ou représentés.

Art. 15. Dans toutes les réunions, chaque part sociale donne droit à une voix.

Les résolutions sont prises à la majorité, simple des voix des associés présents ou représentés à moins de dispositions contraires des statuts.

En cas de division de la propriété des parts sociales entre usufruitiers et nu-propriétaires, le droit de vote appartient au nu-propriétaire.

Art. 16. Les associés peuvent apporter toutes modifications aux statuts, quel qu'en soit la nature et l'importance.

Ces décisions portant modification aux statuts ne sont prises qu'à l'unanimité de toutes les parts sociales existantes.

Art. 17. En cas de dissolution anticipée de la Société, la liquidation de la Société se fera par les soins du ou des gérants ou de tout autre liquidateur qui sera nommé et dont les attributions seront déterminées par les associés.

Le ou les liquidateurs peuvent, en vertu d'une délibération des associés, faire l'apport à une autre Société civile ou commerciale, de la totalité ou d'une partie des biens, droits et obligations de la Société dissoute, ou la cession à une société ou à toute autre personne de ces mêmes droits, biens et obligations.

Le produit net de la liquidation, après règlement des engagements sociaux, est réparti entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

Art. 18. Les articles 1832 à 1872 du Code Civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Seconde résolution

Le nombre de gérant est fixé à un (1). Est nommée gérante pour une durée indéterminée, en remplacement de BLOND INVESTMENT S.A. dont le mandat prend fin immédiatement:

La société LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour engager la Société en toutes circonstances par sa seule signature dans la limite de l'objet de la Société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les comparants ont tous signé le présent acte.

BLOND INVESTMENT S.A.

Représentée par:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. / TCG GESTION S.A.

Signatures / Signatures

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03325. – Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113203.3//110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

BLOND INVESTMENT, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg E 3.192.

Les statuts coordonnés au 9 octobre 2006, enregistrés à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03322, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

(113208.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

SIRIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 92.051.

La soussignée, CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social et ses bureaux au 60, Grand-rue / Niveau 2, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la domiciliation de la société

SIRIO, S.à r.l.

R.C. Luxembourg Section B Numéro 92.051

prend fin

le 18 octobre 2006

et que par conséquent cette société n'a plus son siège social ni ses bureaux à cette adresse à partir du jour suivant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 octobre 2006.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

R.G.F. Turner

Expert-Comptable et Réviseur d'Entreprises agréé

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115415.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

SPECTRUM MARINE AG, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 53.797.

La soussignée, CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social et ses bureaux au 60, Grand-Rue / Niveau 2, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la domiciliation de la société

SPECTRUM MARINE AG

R.C. Luxembourg Section B Numéro 53.797

prend fin

le 5 octobre 2006

et que par conséquent cette société n'a plus son siège social ni ses bureaux à cette adresse à partir du jour suivant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 4 octobre 2006.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

R.G.F. Turner

Expert-Comptable et Réviseur d'Entreprises agréé

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06595. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115421.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

107074

ACROPOLIS CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
R. C. Luxembourg B 92.546.

La soussignée, CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social et ses bureaux au 60, Grand-Rue / Niveau 2, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la domiciliation de la société ACROPOLIS CONSULTING, S.à r.l.

R.C. Luxembourg Section B Numéro 92.546
prend fin

le 18 octobre 2006

et que par conséquent cette société n'a plus son siège social ni ses bureaux à cette adresse à partir du jour suivant. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 octobre 2006.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

R.G.F. Turner

Expert-Comptable et Réviseur d'Entreprises agréé

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06600. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115427.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

PONTET INVESTMENT, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg E 3.191.

Constituée suivant acte sous seing privé en date du 25 juillet 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations E numéro 3.191 du 25 août 2006.

Modifications - Assemblée générale extraordinaire

Date: 9 octobre 2006 par acte sous seing privé.

Ont comparu:

PONTET INVESTMENT S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, créée le 18 juillet 2006 par-devant Maître Henri Hellinckx, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 117.910 et ayant son siège social au 20, rue de la Poste, (L-2346) Luxembourg, et

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, créée le 29 août 1991 par-devant Maître Gérard Lecuit, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 37.974 et ayant son siège social au 20, rue de la Poste, (L-2346) Luxembourg.

Lesquels comparants se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés ont arrêté ainsi qu'il suit les modifications aux statuts de la Société qui seront désormais rédigés comme suit:

Art. 1^{er}. La Société a pour objet l'acquisition, la mise en valeur, la gestion et la vente de biens immobiliers au Luxembourg ou à l'étranger pour compte propre ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension, le développement, l'exploitation ou la vente.

La Société a également pour objet la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la gestion, la location et/ou la vente de biens immobiliers au Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 2. La Société prend la dénomination de PONTET INVESTMENT, Société civile immobilière.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de la gérance.

Art. 5. Le capital social est fixé à mille euros (1.000,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, souscrites comme suit:

PONTET INVESTMENT S.A.: quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	99
LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.: une part sociale	1
Total: cent parts sociales	100

Art. 6. La cession des parts sociales s'opérera par acte authentique ou sous seing privé en observant l'article 1690 du Code Civil.

Les parts sociales seront librement cessibles entre associés.

Elles ne pourront être cédées à des tiers non-associés qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers du capital social.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts sociales existantes.

Art. 8. Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la Société, chacun dans la proportion du nombre de parts sociales qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la Société, les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code Civil. Dans tous les actes qui contiendront des engagements au nom de la Société, les gérants devront, sauf accord contraire et unanime des associés, sous leur responsabilité, obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les associés, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent intenter d'action et de poursuite que contre la présente Société et sur les biens qui lui appartiennent.

Art. 9. La Société ne sera pas dissoute par le changement ou le décès d'un ou de plusieurs associés, mais continuera entre le ou les nouveaux associés ou survivants, héritiers ou ayants causes de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un ou de plusieurs associés ne mettra pas fin à la Société, qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de faillite ou de déconfiture.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la Société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part sociale la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part sociale comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Art. 10. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

En cas de décès, de démission ou d'empêchement d'un des gérants, il sera pourvu à son remplacement par décision des associés.

Art. 11. Le ou les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et faire autoriser tous les actes et opérations rentrant dans son objet.

Art. 12. Chacun des associés a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la Société.

Art. 13. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice commencera à la date de la constitution de la Société pour finir le 31 décembre 2006.

Art. 14. Les associés se réuniront si nécessaire à l'endroit qui sera indiqué dans l'avis de convocation.

Les associés peuvent être convoqués extraordinairement par le ou les gérants quand ils jugent convenable, mais ils doivent être convoqués dans le délai d'un mois, si la demande en est faite par un ou plusieurs associés représentant un cinquième au moins de toutes les parts sociales.

Les convocations aux réunions ordinaires ou extraordinaires ont lieu au moyen de lettres recommandées adressées aux associés au moins cinq jours à l'avance et doivent indiquer sommairement l'objet de la réunion.

Les associés peuvent même se réunir sur convocation verbale et sans délai si tous les associés sont présents ou représentés.

Art. 15. Dans toutes les réunions, chaque part sociale donne droit à une voix.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés à moins de dispositions contraires des statuts.

En cas de division de la propriété des parts sociales entre usufruitiers et nu-propriétaires, le droit de vote appartient au nu-propriétaire.

Art. 16. Les associés peuvent apporter toutes modifications aux statuts, quel qu'en soit la nature et l'importance.

Ces décisions portant modification aux statuts ne sont prises qu'à l'unanimité de toutes les parts sociales existantes.

Art. 17. En cas de dissolution anticipée de la Société, la liquidation de la Société se fera par les soins du ou des gérants ou de tout autre liquidateur qui sera nommé et dont les attributions seront déterminées par les associés.

Le ou les liquidateurs peuvent, en vertu d'une délibération des associés, faire l'apport à une autre Société civile ou commerciale, de la totalité ou d'une partie des biens, droits et obligations de la Société dissoute, ou la cession à une société ou à toute autre personne de ces mêmes droits, biens et obligations.

Le produit net de la liquidation, après règlement des engagements sociaux, est réparti entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

Art. 18. Les articles 1832 à 1872 du Code Civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Seconde résolution

Le nombre de gérant est fixé à un (1). Est nommée gérante pour une durée indéterminée, en remplacement de PONT INVESTMENT S.A. dont le mandat prend fin immédiatement:

La société LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour engager la Société en toutes circonstances par sa seule signature dans la limite de l'objet de la Société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les comparants ont tous signé le présent acte.

PONTET INVESTMENT S.A.

Représentée par:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. / TCG GESTION S.A.

Signatures / Signatures

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03326. – Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113205.3//110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

PONTET INVESTMENT, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg E 3.191.

Les statuts coordonnés au 9 octobre 2006, enregistrés à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03326, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

(113209.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

CONCEPT CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 87.903.

La soussignée, CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social et ses bureaux au 60, Grand-Rue / Niveau 2, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la domiciliation de la société

CONCEPT CONSULTING, S.à r.l.

R.C. Luxembourg Section B Numéro 87.903

prend fin

le 4 septembre 2006

et que par conséquent cette société n'a plus son siège social ni ses bureaux à cette adresse à partir du jour suivant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 5 septembre 2006.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

R. G. F. Turner

Expert-Comptable et Réviseur d'Entreprises agréé

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06613. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115430.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

SOLEY PROPERTIES & CONSULTANCY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 68.210.

La soussignée, CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social et ses bureaux au 60, Grand-rue / Niveau 2, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la domiciliation de la société

SOLEY PROPERTIES & CONSULTANCY, S.à r.l.

R.C. Luxembourg Section B Numéro 68.210

prend fin

le 19 octobre 2006

et que par conséquent cette société n'a plus son siège social ni ses bureaux à cette adresse à partir du jour suivant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 octobre 2006.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

R. G. F. Turner

Expert-Comptable et Réviseur d'Entreprises agréé

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06616. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115436.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

107077

JUBILAEUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.890.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 17 octobre 2006

- le siège social de la société est transféré au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

JUBILAEUM S.A.

V. Arno' / R. Donati

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06023. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115432.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

DUFERCO INDUSTRIAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 49.308.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 2 octobre 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06350. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115433.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

COGENAF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 23.085.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 13 octobre 2006 a appelé aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Monsieur Jacques Claeys. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

Lors de cette Assemblée, les mandats des administrateurs:

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg ont été renouvelés pour une période de six ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2006.

Pour COGENAF S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116258.3//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

107078

OCEANIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 114.298.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 17 octobre 2006

- le siège social de la société est transféré au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

OCEANIS S.A.

R. Donati / J. Rossi

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06021. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(115435.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

ARMATEK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 90.824.

La soussignée, CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social et ses bureaux au 60, Grand-rue / Niveau 2, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la domiciliation de la société

ARMATEK, S.à r.l.

R.C. Luxembourg Section B Numéro 90.824

prend fin

le 15 octobre 2006

et que par conséquent cette société n'a plus son siège social ni ses bureaux à cette adresse à partir du jour suivant. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 17 octobre 2006.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

R. G. F. Turner

Expert-Comptable et Réviseur d'Entreprises agréé

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06619. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(115442.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

TAX & CONSULTING SERVICES, Société à responsabilité limitée.

Capital: EUR 12.500,-.

Siège social: L-9636 Berlé, 14, rue Duerfstrooss.

R. C. Luxembourg B 120.630.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt et un septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Rudy Delobbe, ingénieur commercial et en gestion, né le 2 mars 1964 à Charleroi, Belgique, demeurant au 26, rue de Frumont, à B-5520 Onhayé, Belgique.

Ici représenté par Patrick Van Hees, employé privé à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 8 septembre 2006, qui restera ci-annexée.

Lequel comparant a requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent vouloir constituer.

Art. 1^{er}. La société à responsabilité limitée régie par les présents statuts (la «Société») est dénommée TAX & CONSULTING SERVICES.

Art. 2. Le siège de la Société est établi à Berlé au Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 3. La Société a pour objet le conseil économique et plus particulièrement toutes prestations de services et de conseils en matières micro-, macroéconomique et fiscales ainsi qu'en gestion d'entreprise et toutes prestations de services annexes ou complémentaires, notamment toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la Société est indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 100 (cent) parts sociales de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telles que modifiées et coordonnées.

Art. 7. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, dont obligatoirement au moins un gérant technique dûment autorisé par le Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement à exercer les activités décrites dans l'objet social.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Chaque gérant technique aura individuellement et sous sa seule signature les pleins pouvoirs pour engager la Société pour tous actes, dans les limites fixées par son objet social ou par la loi.

Si un gérant administratif est nommé, il pourra engager la Société pour toutes opérations d'un coût maximal de EUR 1.250,- (mille deux cent cinquante euros).

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société

En cas de décès de l'associé unique ou de l'un des associés, la société continuera entre le ou les héritiers de l'associé unique, ou le cas échéant entre celui-ci ou ceux-ci et le ou les associé(s) survivant(s).

La société ne reconnaît cependant qu'un seul propriétaire par part social et les copropriétaires d'une part sociale devront désigner l'un d'eux pour les représenter à l'égard de la société.

Art. 9. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 10. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Souscription - Libération

Les 100 (cent) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par le fondateur associé unique, Monsieur Rudy Delobbe, prénommé et elles ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1.000,-.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le fondateur, exerçant les prérogatives dévolues à l'assemblée a pris les résolutions suivantes:

Dispositions transitoires

Le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2007.

Nominations

Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée avec pouvoir individuel et obligatoire de signature:

Monsieur Alain Delobbe, ingénieur commercial et en gestion, né le 2 mars 1971 à Dinant, Belgique, demeurant chaussée Romaine, 97 - B-6700 Sampont, Belgique.

Est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée avec pouvoir individuel jusqu'à EUR 1.250,-:

Monsieur Rudy Delobbe, ingénieur commercial et en gestion, né à Charleroi le 2 mars 1964, demeurant au 26, rue de Frumont, à B-5520 Onhaye, Belgique.

Adresse du siège social

Le siège social de la Société est établi au 14, rue Duerfstrooss, L-9636 Berlé.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après information par le notaire des comparants que la constitution de la présente société ne dispense pas, le cas échéant, la société de l'obligation de demander une autorisation de commerce afin de pouvoir se livrer à l'exercice des activités décrites plus haut sub «objet social» respectivement après lecture faite et interprétation donnée au comparant fondateur de tout ce qui précède, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 2 octobre 2006, vol. 438, fol. 31, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 11 octobre 2006.

H. Hellinckx.

(115565.3/242/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

EUROPEAN CCTV DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 114.438.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 17 octobre 2006

- le siège social de la société est transféré au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

EUROPEAN CCTV DISTRIBUTION S.A.

V. Arno' / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06007. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115445.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

TANAMI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 90.578.

La soussignée, CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social et ses bureaux au 60, Grand-rue / Niveau 2, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la domiciliation de la société

TANAMI, S.à r.l.

R.C. Luxembourg Section B Numéro 90.578

prend fin

le 30 septembre 2006

et que par conséquent cette société n'a plus son siège social ni ses bureaux à cette adresse à partir du jour suivant. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 9 octobre 2006.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

R. G. F. Turner

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06623. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115446.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

OGEPAR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 23.628.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 13 octobre 2006 a nommé aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., MONTEREY SERVICES S.A., UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., tous trois ayant leur adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Madame Monique Juncker, Monsieur Jacques Claeys et Monsieur Robert Hovenier. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

La même Assemblée a également pris acte de la démission de ses fonctions d'administrateur de Monsieur Dirk Robert Renil De Ruyck et n'a pas procédé à son remplacement. Ceci porte le nombre des administrateurs de quatre à trois.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2006.

Pour OGEPAR S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06394. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116249.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

AMARANTH (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 109.776.

Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle des gérants suivants de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV01142. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(115448.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

SYNERGON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 92.050.

La soussignée, CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social et ses bureaux au 60, Grand-rue / Niveau 2, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la domiciliation de la société SYNERGON, S.à r.l.

R.C. Luxembourg Section B Numéro 92.050

prend fin

le 5 octobre 2006

et que par conséquent cette société n'a plus son siège social ni ses bureaux à cette adresse à partir du jour suivant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 5 octobre 2006.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

R. G. F. Turner

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06625. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115450.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

NORDEA 1, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 31.442.

En date du 28 septembre 2006, le Conseil d'Administration de la Société a approuvé la co-optation avec effet au 10 octobre 2006 de:

- M. Eric Christian Pedersen, Strandgade 3, 1401 Copenhague, Danemark
en remplacement de

- M. Danckert Mellbye, Essendropsgate 9, 0107 Oslo, Norvège.

A présent le Conseil d'Administration de la Société se compose comme suit:

- André Roelants, 98A, route de Fischbach, 7447 Lintgen, Lussemburgo,

- Klas Holmberg, Karlaplan 16, 11520 Stoccolma, Svezia,

- Niels Thygesen, Kronprinsensgade 5, 1114 Copenhague K, Danimarca,

- Peter Hofmann, Wörthstrasse 19, 81667 Monaco, Germania,

- Jhon Mortensen, 3, rue Joseph Tockert, 2620 Lussemburgo, Lussemburgo,

- Jörg Heinemann, Grundweg 1, 8103 Unterengstringen, Svizzera,

- Alex Schmitt, 44, rue de la Vallée, 2661 Lussemburgo, Lussemburgo,

- Eric Christian Pedersen, Strandgade 3, 1401 Copenhague, Danemark.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour NORDEA 1, SICAV

NORDEA INVESTMENT FUNDS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2006, réf. LSO-BV07105. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116106.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

LA JOLLA CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 92.019.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société, datées du 12 octobre 2006

Les gérants de la Société ont décidé de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle du gérant suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- M. Michel van Krimpen

Luxembourg, le 19 octobre 2006.

M. Torbick.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05970. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(115456.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

KEMISSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 116.997.

Extrait de la résolution prise par le gérant de la Société, daté du 17 octobre 2006

Le gérant de la Société a décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Le gérant de la Société fait remarquer en outre que son adresse est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

M. Torbick.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04836. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(115478.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

MOVE-IT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4760 Petange, 62, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 105.735.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenu au siège de la Société en date du 1^{er} avril 2006

L'associé est présent.

Le gérant a pris la décision suivante:

L'associé décide:

- de transférer le siège social de la société du 165A, route de Longwy L-4751 Pétange au 62, route de Luxembourg L-4760 Pétange.

La décision a été admise à l'unanimité.

Après cela l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée.

Signé en nom de MOVE-IT, S.à r.l.

Mr. D. Gustin

Gérant technique et administratif

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115479.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

PENNY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 77.535.

Le siège social de la Société a été dénoncé le 23 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2006.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

M. Bogers

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06830. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115833.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

IG TOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 113.073.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire de la Société tenue le 13 octobre 2006 que M. Stephen Lawrence, né le 11 janvier 1961 à Londres, directeur de sociétés, résidant 6, ruelle des Chambres Chaudes, 1271 Givrins, Suisse, a été nommé gérant. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue d'approuver les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05798. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115516.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

IS EUROLOGISTICS FUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.567.875,00.**Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 117.031.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire de la Société tenue le 13 octobre 2006 que M. Stephen Lawrence, né le 11 janvier 1961 à Londres, directeur de sociétés, résidant 6, ruelle des Chambres Chaudes, 1271 Givrins, Suisse, a été nommé gérant. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue d'approuver les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05797. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115519.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

IG 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 27.020.125,00.**Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 113.072.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire de la Société tenue le 13 octobre 2006 que M. Stephen Lawrence, né le 11 janvier 1961 à Londres, directeur de sociétés, résidant 6, ruelle des Chambres Chaudes, 1271 Givrins, Suisse, a été nommé gérant. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue d'approuver les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05786. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115526.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

POL TOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 115.872.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire de la Société tenue le 13 octobre 2006 que M. Stephen Lawrence, né le 11 janvier 1961 à Londres, directeur de sociétés, résidant 6, ruelle des Chambres Chaudes, 1271 Givrins, Suisse, a été nommé gérant. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue d'approuver les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115530.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

HORIZONTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 89.443.

La soussignée, CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social et ses bureaux au 60, Grand-Rue / Niveau 2, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la domiciliation de la société

HORIZONTE, S.à r.l.

R.C. Luxembourg Section B Numéro 89.443

prend fin

le 5 octobre 2006

et que par conséquent cette société n'a plus son siège social ni ses bureaux à cette adresse à partir du jour suivant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 6 octobre 2006.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

R. G. F. Turner

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06626. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115531.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

GREENERGIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 120.463.

STATUTS

L'an deux mille six, le dix octobre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Dominique Santini, administrateur de sociétés, né le 19 mars 1947 à Courbevoie (France), résidant en Polynésie Française, Papeete, immeuble Hokulea Bd Pomare.

Ici représenté par Monsieur Gilles Malhomme, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration, signée ne varietur par le mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de GREENERGIES, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans les sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera.

La société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra notamment employer ses fonds à la création, la gestion, la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces titres et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra avoir toute activité industrielle et/ou commerciale, mobilière et/ou immobilière de nature à favoriser directement ou indirectement la réalisation du projet.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, entièrement libérées.

Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de transmission pour cause de mort, ainsi que pour l'évaluation des parts en cas de cessions, l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, est applicable.

En cas de cession des parts, les autres associés ont un droit de préemption.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les héritiers et représentants ou ayants droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le gérant est nommé par l'Assemblée Générale. Il est nommé pour une durée indéterminée. Ses pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

Le gérant peut nommer des fondés de pouvoirs, associés ou non, pouvant agir au nom et pour le compte de la société, dans la limite des pouvoirs conférés dans l'acte de nomination.

Le gérant est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au dernier jour de décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Art. 15. En cas de dissolution de la société, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital; le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.

Art. 16. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 17. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Dispositions transitoires

Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2006.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi établis, le comparant représenté comme dit ci-avant a souscrit à l'intégralité du capital comme suit:

Monsieur Dominique Santini, préqualifié, cent parts sociales.	100
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Estimation des frais

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Dominique Santini, préqualifié.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature obligatoire et incontournable du gérant.

2.- Le siège social de la société est établi à l'adresse suivante: 28, avenue Marie Thérèse, L-2132 Luxembourg.

Dont acte, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Malhomme, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2006, vol. 155S, fol. 69, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 octobre 2006.

P. Bettingen.

(113212.3/202/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

ML'BUREAU NATIONAL ET INTERNATIONAL DES PROJETS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 57.375.

La soussignée, CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social et ses bureaux au 60, Grand-Rue / Niveau 2, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la domiciliation de la société

ML'BUREAU NATIONAL ET INTERNATIONAL DES PROJETS S.A.

R.C. Luxembourg Section B Numéro 57.375

prend fin

le 19 octobre 2006

et que par conséquent cette société n'a plus son siège social ni ses bureaux à cette adresse à partir du jour suivant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 octobre 2006.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

R. G. F. Turner

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06630. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115538.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

BS GREEN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 59.299.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2006

- L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, avec adresse professionnelle au 1, allée Scheffer au L-2520 Luxembourg. L'Assemblée accepte également la démission en tant que Commissaire aux comptes de ELPERS & CO, S.à r.l., ayant son siège social au 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Helena Di Vito, employée privée, avec adresse professionnelle au 1, allée Scheffer au L-2520 Luxembourg. FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA, S.à r.l., ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers à L-1835 Luxembourg a été nommée nouveau Commissaire aux comptes. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle au 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg, de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle au 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05766. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116169.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

REPCO 9 S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 110.727.

In the year two thousand and six, on the fifteenth of September.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary public residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Ms. Samia Rabia, lawyer, residing professionally in Luxembourg, acting as attorney of the Company pursuant to a resolution of the Board of Directors of the Company (as defined below) passed on September 15, 2006.

A copy of the minutes of the Board of Directors, having been signed *ne varietur* by the appearing party and by the notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party declared and requested the notary to act that:

I. The Company has been incorporated under the name of REPCO 9 S.A. on September 15, 2005 by virtue of a deed of Maître Léon Thomas Metzler known as Tom Metzler, notary public residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated on January 10, 2006, n° 57, and has its registered office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg and is registered with the Luxembourg Trade Register under section B and number 110.727. The articles of association have been amended for the last time on August 16, 2006 by virtue of a deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing at Luxembourg not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The share capital of the Company amounts at EUR 436,820.- (four hundred thirty-six thousand eight hundred twenty euros). The subscribed capital of the Company is set at EUR 436,820.- (four hundred thirty-six thousand eight hundred twenty euros) represented by 32,805 A Shares and 10,877 B Shares.

III. According to article 5 of the articles of association of the Company, the amount of the authorized capital and authorized loan notes is fixed at EUR 3,940,870.91 (three million nine hundred forty thousand eight hundred seventy euros and ninety-one cents), and article 5 of the articles of association of the Company allows the Board of Directors to increase the share capital of the Company within the limits of the authorized capital.

IV. During its meeting dated September 15, 2006, the Board of Directors of the Company resolved to proceed to the increase of the share capital, in an amount of EUR 96,300.- pursuant to the issuance of 7,232 A Shares (the «Newly Issued A Shares») and of 2,398 B Shares (the «Newly issued B Shares»), each having a nominal value of EUR 10.-.

V. The Newly Issued A Shares have been subscribed by RETAIL PROPERTIES INVESTMENT TRUST, S.à r.l. (RPIT), having its registered office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, registered with the registry of Commerce and companies under section B number 110.464 (the «A Subscriber»).

VI. The Newly Issued B Shares have been subscribed by UBERIOR EUROPE LIMITED (UBERIOR), having its registered office at Level 1, Citymark, 150 Fountainbridge, Edinburgh, EH3 9PE, United Kingdom (the «B Subscriber»).

VII. The Newly Issued A Shares and the Newly Issued B Shares have been entirely subscribed and paid in by the A Subscriber and by the B Subscriber as here-above stated in consideration for an aggregate cash contribution amounting to EUR 96,300.-. The accuracy of the subscription has been evidenced to the undersigned notary by a blocking certificate issued by DEXIA BIL as of September 15, 2006, which having been signed *ne varietur* by the appearing party and by the notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

VIII. The amount of EUR 96,300.- is at the free disposal of the Company as it has been evidenced to the undersigned notary.

IX. As a consequence of such increase of capital, the Board of Directors resolved to amend the article 5.1 and the article 5.3. of the articles of association of the Company, which shall henceforth be read as follows:

«5.1. The subscribed capital of the Company is set at EUR 533,120.- (five hundred thirty-three thousand one hundred twenty euros), represented by 53,312 (fifty three thousand three hundred twelve) shares having a par value of EUR 10.- (ten Euros) each divided into 40,037 (forty thousand thirty-seven) class A shares (the «A Shares») and 13,275 (thirteen thousand two hundred seventy-five) class B shares (the «B Shares») and together with the A shares, hereinafter the «Shares»).»;

«5.3. The authorised capital and authorised issue of loan note is set at an aggregate maximum amount of EUR 3,699,258.58 (three million six hundred ninety-nine thousand two hundred fifty-eight euros and fifty-eight cents).»

Expenses

The amount of the expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever, borne by the Company as a result of the present deed are valued at approximately one thousand nine hundred and fifty Euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quinze septembre.

Par-devant Nous, Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Mademoiselle Samia Rabia, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire de la Société en vertu d'une résolution du conseil d'administration de la Société (telle que définie ci-dessus) prise en sa réunion du 15 septembre 2006.

Une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

I. Que la Société a été constituée sous la dénomination de REPCO 9 S.A., le 15 septembre 2005 par acte passé par-devant Maître Léon Thomas Metzler dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations du 10 janvier 2006 n° 57 et a son siège social au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 110.727. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte passé par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 16 août 2006.

II. Le capital social de la Société s'élève actuellement à EUR 436.820,- (quatre cent trente-six mille huit cent vingt euros). Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 436.820,- (quatre cent trente-six mille huit cent vingt euros) réparti en 32.805 Actions A et 10.877 Actions B;

III. Selon l'article 5 des statuts, le capital autorisé et émission d'un emprunt obligataire est fixé à un montant total de EUR 3.940.870,91 (trois millions neuf cent quarante mille huit cent soixante-dix euros et quatre-vingt-onze cents) et l'article 5 des statuts autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

IV. Lors de sa réunion du 15 septembre 2006 le conseil d'administration, a décidé de réaliser une augmentation de capital en numéraire d'un montant de EUR 96.300,- par l'émission de 7.232 Actions A (les «Actions A Nouvellement Emises») et de 2.398 Actions B (les «Actions B Nouvellement Emises»), chacune d'une valeur nominale de EUR 10,-.

V. Les Actions A Nouvellement Emises ont été souscrites par RETAIL PROPERTIES INVESTMENT TRUST, S.à r.l. (RPIT), ayant son siège social à 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 110.464 (le «Souscripteur A»).

VI. Les Actions B Nouvellement Emises ont été souscrites par UBERIOR EUROPE LIMITED (UBERIOR), ayant son siège social à Level 1, Citymark, 150 Fountainbridge, Edinburgh, EH3 9PE, Royaume-Uni (le «Souscripteur B»).

VII. Les Actions A nouvellement Emises et les Actions B nouvellement émises ont été entièrement souscrites et payées par le Souscripteur A et le Souscripteur B tel que décrit ci-dessus pour un montant total de EUR 96.300,-. La réalité de cette souscription a été prouvée au notaire instrumentaire par un certificat de blocage émis par DEXIA BIL le 15 septembre 2006, qui, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité de l'enregistrement.

VIII. Le montant de EUR 96.300,- est à la libre disposition de la Société tel que cela a été prouvé au notaire instrumentaire.

IX. En conséquence d'une telle augmentation de capital, le Conseil d'Administration a décidé de modifier l'article 5.1. et l'article 5.3. des statuts de la Société, qui doit désormais être lu comme suit:

«5.1. Le capital social souscrit de la Société s'élève à EUR 533.120,- (cinq cent trente-trois mille cent vingt euros), représenté par 53.312 (cinquante-trois mille trois cent douze) actions ayant une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, divisées en 40.037 (quarante mille trente-sept) actions de catégorie A (les «Actions A») et 13.275 (treize mille deux cent soixante-quinze) actions de catégorie B (les «Actions B») et les Actions A seront désignées ensemble, ci-après, comme étant les «Actions».)»

«5.3. Le capital autorisé et émission d'un emprunt obligataire sont établis à un montant global maximum de EUR 3.699.258,58 (trois millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent cinquante-huit euros et cinquante-huit cents.)»

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société suite aux résolutions prises à la présente réunion, est évalué à mille neuf cent cinquante euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Rabia, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 septembre 2006, vol. 539, fol. 6, case 1. – Reçu 963 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 octobre 2006.

J. Seckler.

(115940.3/231/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.